



33570

Envoyé en préfecture le 07/02/2020
Reçu en préfecture le 07/02/2020
Affiché le 
ID : 033-213303860-20200206-2020_02_01-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt

Le six février

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT - CIBARD

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Mr René JEAN

Date de convocation : 31/01 /2020

Date d'affichage : 31/01/2020

Présents : Mme MOORHOUSE et MM. JEAN, PIMBERT, AMOREAU, DUGRAND, PIZZETTA et GARACH

Absents : M. LABATUT

Excusés : MM.PETIT et THIENPONT

Secrétaire de séance : Mr DUGRAND Patrick

En exercice : 10

Présents : 07

Votants : 07

Absent : 01

Excusés : 02

OBJET : CONTRAT D'ASSURANCE, INCAPACITÉ DE TRAVAIL 2020

N°2020-02-01

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la commune a demandé une proposition d'assurance à CNP Assurances, pour la couverture des risques incapacités du personnel. La prime annuelle afférente à ce contrat inclut les frais de gestion.

Le texte de cette proposition est soumis aux conseillers auxquels il est demandé de souscrire et d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces correspondantes.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré et à la majorité des membres présents ou représentés,

DECIDE :

- De souscrire au contrat assurance du personnel proposé par CNP Assurances pour une durée d'une année ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à ce contrat.

Le maire,

** certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,*

** informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Maire
René JEAN

